

Mener à bien la transmission de sa ferme

Objectifs de la formation

L'objectif est d'acquérir les compétences pour transmettre son exploitation en prenant compte des composantes qui permettront au cédants et au repreneur de réaliser une opération positive et gratifiante.

Enjeux

L'enjeu auquel la formation entend répondre est celui du renouvellement générationnel en agriculture

Pré-requis

Avoir un projet de cession ou de reprise d'une ferme dans le Gers ou départements limitrophes

Déroulé

Mardi 28 janvier

Se préparer à la transmission en comprenant les différentes phases du parcours. Enjeux, document repère et outils existants pour faciliter le diagnostic de cession. Identifier les facteurs clés pour bien se préparer à la transmission.

Jeudi 27 février

Maîtriser les aspects administratifs dans le parcours à la transmission. Les points réglementaires, la valeur des biens et le foncier. Maîtriser les aspects juridiques et fiscaux dans le parcours à la transmission.

Vendredi 28 février

Savoir créer une relation saine avec le repreneur. Savoir mettre en place une stratégie d'actions pour son projet de transmission (définition de son projet de transmission, définition des critères de sélection, les points où l'on va tolérer des changements...).

Dates, lieux et intervenants

28 janv 2020 ADEAR 32
09:30 - 17:30 (7hrs) 32000 Auch

27 févr 2020 ADEAR 32
09:30 - 17:30 (7hrs) 32000 Auch

28 févr 2020 ADEAR 32
09:30 - 17:30 (7hrs) 32000 Auch

Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

Infos complémentaires



Durée de la formation 3 jour(s)
Date limite d'inscription 14/01/2020

Tarifs

Non agricole 300€
gratuit pour les agriculteurs éligibles
VIVEA

Plus de renseignements

Audrey BOUSSAOU
a.boussaoud@adear32.fr
ADEAR 32
Repas partagé

Dominique LATASTE, formatrice et sociologue intervenant sur les aspects relationnels de la transmission agricole

Francis VARENNES, juriste-fiscaliste et formateur spécialiste du droit rural et du droit des sociétés

Dominique LATASTE, formatrice et sociologue intervenant sur les aspects relationnels de la transmission agricole